

AR PREFECTURE

016-211601687-20151016-20151003D-DE
Regu le 21/10/2015

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15 L'an deux mil quinze
Présents : 12 Le 16 octobre à 18 heures 30
Votants : 15 Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 6 octobre 2015
PRESENTS : MMES COUTEAU – MOUNIER – PÉNIGAUD
MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOISSIER DESCOMBES –
BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES – ESTIENNE – FAURE
EXCUSES : MMES BOULAI – GAILHOUSTET
M SUTRE
POUVOIRS :
MME BOULAI a donné pouvoir à M BOISSIER DESCOMBES
MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M SAVIN
M SUTRE a donné pouvoir à M BOIVENT

Mme MOUNIER a été nommée secrétaire.

2015-10-03 D

Objet : Convention avec le SIVOS pour le financement d'un aménagement de poste pour un agent du SIVOS dans les locaux de Jauldes

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'un agent du SIVOS a été reconnu travailleur handicapé. Cet agent exerce à la cantine de Jauldes et principalement dans l'office. Le médecin du travail ainsi que l'ergonome ont fait des propositions pour maintenir cette personne à son poste tout en améliorant ses conditions de travail en aménageant l'office. Il s'agirait pour l'essentiel d'améliorer le dispositif de laverie vaisselle en l'équipant de tables d'entrée et de sortie et d'acquérir divers chariots de manutention.

Monsieur le Maire précise que ces aménagements sont en partis subventionnables par le FIPHFP à condition que le SIVOS Coulgens-Jauldes les finance.

Afin que les aménagements soient propriétés de la commune, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de rembourser au SIVOS, le reste à charge.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire et lui donne mandat pour signer tous les documents s'y afférents.

Fait à Jauldes, le 19 octobre 2015

Le Maire
Eric SAVIN

